

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Le tarif de la DRV concernant la prestation nommée « offre découverte » dans le cadre du projet PUI (voir annexe jointe) est fixé à 1000€ HT par jour.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 22 juillet 2025


Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

28 AOUT 2025

Livrable 5-1 « Offre découverte » commune PUI POLARIS





Numéro et nom du livrable

Nom du projet	PUI POLARIS
Numéro et Nom de l'action	5 : Du primo-entrant au partenariat structurant, une offre globale et structurée
Responsable du livrable	Marjorie ETIQUE
Service/Organisation	Service Partenariat et Valorisation / CNRS Centre-Est

Historique

Noter ici les dates de révision du document. Dans le volet description, précisez si c'est juste une mise à jour ou s'il y a eu une modification importante du contenu ou du planning de réalisation (voir + bas « évolutions notables »)

Version	Auteur	Description	Date
V-I	ETIQUE	Première version livrable	10/03/2025
V-II	ETIQUE	Version finale livrable	27/05/2025

Rappel du livrable

Objectif du livrable

Elaborer une offre découverte commune au niveau du site académique lorrain afin de faire découvrir la recherche publique aux entreprises de la région Grand-Est, en particulier les TPE, PME et ETI.

Calendrier de réalisation

Planning

Démarrage 29/02/2024

Lancement de l'action et recensement des offres partenariales existantes sur le site académique lorrain

Atelier 16/07/2024

Ciblage et convergence entre membres fondateurs sur les éléments clés de l'offre découverte commune

Atelier 03/10/2024

Construction du cahier des charges pour formaliser l'offre découverte commune PUI POLARIS

Atelier 06/12/2024 – co-animé ALCIMED

Caractérisation et contenu de l'offre découverte commune PUI POLARIS

Atelier 31/01/2025

Définition des propositions de valeurs et de l'accroche de la formule découverte commune PUI POLARIS

Atelier 25/02/2025 – co-animé ALCIMED

Identification des éléments différenciants de l'offre découverte commune PUI POLARIS

COMOP 28/02/2025

Présentation de l'offre découverte commune PUI POLARIS auprès de l'équipe opérationnelle

COPIL 07/03/2025

Validation de l'offre découverte commune PUI POLARIS au niveau du comité de pilotage

Partenaires impliqués

CNRS (leader)	Marjorie ETIQUE, Séverine HEDIN, Oriane MARCHAL, Françoise DROUARD
UL	Catherine ROCH, Pascal ROCKLIN, Clothilde FIRMIN, Blaise CAVALLI, Siham BENZIRAR BAYA
INRIA	Philippe SCHAEFFER, Hélène GERECKE
INRAe	Chantal CHRETIEN, Sébastien GARDAZ
Carnot Icéel	Dorra IBRAHIM, Prisca SELLEN

Description

Mise en place d'une dynamique d'équipe inter-fondateurs

Au lancement de l'action 5 du PUI POLARIS « du primo-entrant au partenariat structurant : une offre globale et structurée », la formation d'un groupe de travail (GT) inter-membres fondateurs : UL, CNRS, INRIA, INRAe, Carnot Icéel, a permis une acculturation réciproque au fonctionnement de chaque établissement en termes de partenariat et valorisation de la recherche. Tous les membres de cette action 5 ont été présents à chaque atelier de travail programmé, et ont fait preuve d'une force participative et d'un grand sens du collectif pour élaborer une offre découverte commune pour le site académique lorrain. Une confiance s'est établie et renforcée au sein de ce groupe de travail apportant une base saine et encourageante pour continuer sur la suite de cette action 5.

Méthodologie adoptée pour la construction de l'offre découverte commune

La construction de l'offre découverte commune PUI POLARIS a nécessité une approche rigoureuse reposant sur la technique de l'entonnoir : partir du plus généraliste pour atteindre un objectif précis.

Dans un premier temps, le GT a identifié, partagé et recensé l'ensemble des dispositifs de recherche partenariale existants chez chaque membre fondateur (Figure 1, atelier n°1) afin d'avoir un aperçu commun de la pluralité de l'offre disponible sur le site. Une catégorisation (Figure 1, atelier n°2) a ensuite été menée selon deux critères définis conjointement par le GT :

- « on apprend à se connaître » : amorçage d'une relation partenariale entre une entreprise et un laboratoire de recherche n'ayant jamais travaillé ensemble,
- « on construit ensemble » : collaboration historique entre une entreprise et un laboratoire de recherche ayant mobilisé plusieurs typologie de contrats (prestation de service, thèse CIFRE, laboratoire commun)



Figure 1. Parcours de construction de l'offre découverte commune PUI POLARIS

Cette étape de répartition des dispositifs existants a permis de faire ressortir ce qu'il manquait pour attirer les entreprises locales ne connaissant pas la recherche partenariale et générer de nouveaux partenariats. L'objectif de l'offre découverte commune a ainsi été établi : **élaborer un produit d'appel pour susciter l'intérêt des entreprises locales à découvrir les forces du monde académique.** Un travail sur la qualification de cette offre découverte commune a été engagé (Figure 1, atelier n°3) pour définir plus précisément les cibles, le contenu, la durée, le coût forfaitaire et les ressources nécessaires. Le GT a décidé d'un commun accord de s'appuyer sur les compétences du cabinet

ALCIMED afin de co-animer la caractérisation de l'offre commune découverte et sa formalisation (Figure 1, ateliers n°4 à 6).

L'offre découverte commune : trois formules disponibles

L'offre découverte commune PUI POLARIS (Figure 2) présentée et validée auprès des différentes instances du PUI POLARIS, se décline en trois volets mobilisables par les entreprises locales comme levier d'acculturation à la recherche académique et première pierre de collaboration engagée pour développer la recherche partenariale :

- Etat de l'art : réalisation d'un état des lieux technologiques, d'une synthèse bibliographique ou d'une analyse des enjeux RSE (Annexe 1),
- Diagnostics et préconisations : identification d'une problématique technique ou organisationnelle et propositions de pistes de solutions (Annexe 2),
- Prospectives : émission de préconisations stratégiques d'évolutions/orientations des axes recherche, développement et innovation des entreprises locales pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain (Annexe 3).

	Etat de l'art	Diagnostics & préconisations	Prospectives
Description	- État des lieux technologique - Synthèse bibliographique - Analyse des enjeux RSE	- Identification d'une problématique technique ou organisationnelle - Recherche de solutions - Démarche d'amélioration	- Entretiens avec les décideurs et directeurs R&D&I des entreprises - Recommandations stratégiques tenant compte des enjeux scientifiques, environnementaux et sociétaux
Résultats pour le client	- Meilleure compréhension d'un domaine technologique ou scientifique - Aide au positionnement par rapport à l'existant - Accompagnement de proximité et personnalisé	- Compréhension des causes d'un dysfonctionnement - Émission de pistes de solutions - Accompagnement de proximité et personnalisé	- Éléments de réflexion stratégiques - Orientations de développement - Intégration des enjeux scientifiques, environnementaux et sociétaux - Accompagnement de proximité et personnalisé
Forfait	6 jours 6 000 €	8 jours 8 000 €	10 jours 10 000 €

Figure 2. Offre découverte commune PUI POLARIS

Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette offre découverte commune PUI POLARIS reposent majoritairement sur l'implication des doctorants sous leur statut conseils, avec l'appui d'un encadrant scientifique spécialiste de la filière industrielle concernée ainsi qu'un encadrant commercial pour le suivi de la relation client (Annexes 1 à 3).

Une tarification forfaitaire a été établie pour chacun des volets avec un nombre de jours maximum dédié pour rendre le livrable à l'entreprise demandeuse entre 8 à 12 semaines maximum (Annexes 1 à 3).

Cette offre découverte commune PUI POLARIS est positionnée localement comme un véritable tremplin de la recherche partenariale sur le site lorrain avec les entreprises apportant de multiples bénéfices, scientifiques, humains et opérationnels, comme l'illustre la Figure 3.